

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

FEUILLE DE MATCH

Date de la rencontre

7/11/1-

Club organisateur

RC THIERS

Division ou catégorie

4ème

Poule

D

Tél. :

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe :	(1) Couleur de licence	B	Equipe :	(1) Couleur de licence	
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	BJ	B	
①	LECLERCQ	1991-61619141	X	①	ALVES	1985 05103161X
②	GODFROY	1990-071313511	X	②	FONTAINE	1970 121023604
③	CAULIER L	1976-1404514	X	③	LIQUETTE	1983 07136768X
4	COCHET	1990-071680281	X	④	MARICHAL	1979 08167158X
5	CAULIER B	1991-091636171	X	⑤	BARBOSA	1980 081303751
6	CAZIGA	1988 071653716	X	⑥	DEMUSPE	1980 061255258
7	MEUNIER	1986 011279522	X	⑦	PRONNIER	1988 051661665
8	DUROST	1980 041401602	X	⑧	HARLAUX	1988 031152932
9	LECLERC	1989 0511837171	X	9	LECAM	1982 061645111X
10	CANCELLIER	1990-08137778	X	10	POINSARD	1991 04141135
11	NOUVEL	1992 051160916	X	11	DEFRAANCE	1986 121039218
12	QUARTIER	1985 01103029	X	12	GRAND	1980 061060718
13	CONSTANT	1977 0111-1912	X	13	DOUAY	1990 101136638
14	DABET	1990-05196555	X	14	PELLIEUX	1992 101250004
15	BOUXTIN	1982 05135244	X	15	LAURENT	1983 101391398
16	COCHET	1989 021356865	X	16	BOUCHAUT	1985 031380869
17	BRUGNARD	1991 091676412	X	17	HIEZÉ	1976 05196158X
18	BLANY	1995 09159306	X	18	EVRAIRD	1984 081601768
19	LEDOUX	1982 11110414	X	19		
20	THIÉBAUD	1973 05126590	X	20		
21	DWART	1992 091401638	X	21		
22				22		
Capitaine	Boyer	N° 15	Total	Capitaine	GRAND N° 12	
					Total	

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la couleur de sa carte de qualification (O = orange, BJ = blanche/jaune, B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHÉ

A	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)	FONTAGNE Philippe	1972 01193411
Soigneur	LEDOUX	1986 091211084	Soigneur	DUBUR Bertrand	1979 041967658
Adjoint-terrain	DUPONT	1964 04121291	Adjoint-terrain	VELLA Edmond	1948 101680107
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : DWART	Prénom : Romain	Nom : EVRAIRD	Prénom : Jonathan
Tél. :	N° licence :	Tél. :	N° licence 1984 081621768

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice :	Nom du dirigeant :	Prénom :	N° de licence :
--------------------------------------	--------------------	----------	-----------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : Tierslet	Prénom : Céline	Nom : DUBUR	Prénom : Bertrand
Fonction : Dirigeant		Fonction : Secrétaire	
Signature : H	N° licence 1956 04121291	Signature : PdB	N° licence 1972 01193411

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201011 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby
FLANDRES (3012Z)
PLACE CADET ROUSSELLE
BP 70017
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

RAPPORT D'ARBITRE

Date de la rencontre

7 MARS

Club organisateur

RC THIERS

Division ou catégorie

4ème

Poule

D

Télé. :

183581471584

Télé. :

183581471584

Télé. :

183581471584

Arbitre

Stéphane

Nom

John

Prénom

John

Comité

Flon

N° licence

183581471584

Télé. :

183581471584

Télé. :

183581471584

Licencié capacitaire

Délégué sportif ou directeur de match

A Equipe : RC THIERS

RÉSULTAT DU MATCH

B Equipe : MONTDIDIER

Eléments du score	Nbre	Val.	Points
Essai	2	5	10
But après essai	1	2	2
But de pénalité	-	3	-
Drop-goal	-	3	-
TOTAL		19	

L'équipe THIERS
a battu / a fait match nul avec
l'équipe MONTDIDIER
par 1 - 1 9 *
à 1 - 1 7 *

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

Eléments du score	Nbre	Val.	Points
Essai	1	5	5
But après essai	1	2	2
But de pénalité	-	3	-
Drop-goal	-	3	-
TOTAL		7	

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
13	COUTANT	188001108827	12	GRAND	1880061060728		
20	THIEFAINE	1883051076530	3	LIGUETTE	1883071367668		

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHÉ

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée		
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline	Autres motifs (mettre une croix)
NE PAS RETENIR LA CARTE	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION				Action ou voies de fait contre un officiel
10 CANCELLIER	188011108827	THIERS				Jeu dangereux
						Brutalité
						Infractions verbales et provocations
						envers l'adversaire
						Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ

BAGARRE(S) GÉNÉRALE(S) *

DÉORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la minute

A la et et minute

Nature :

Avant le match

Equipe(s) à l'origine :

Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

Responsabilité :

Pendant le match

Equipe(s) à l'origine :

Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal

Heurté *

Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s) générale(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée : <input type="checkbox"/>	avant le match	Déposée : <input type="checkbox"/>	avant le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe : RC THIERS	Arbitre	B	Equipe : MONTDIDIER
Nom : Frédéric	Prénom : Benoît	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom : DUBAR	Prénom : Bertrand
Fonction : Directeur		Equipe A :	Fonction : Secrétaire	
N° de licence :		Equipe B :	N° de licence : 1872051 967 658	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	<i>vu et pris connaissance</i>	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	<i>vu et pris connaissance</i>

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.